

PLAN DE COURS

POL-1001 : Politique et démocratie au Canada et au Québec

NRC 18135 | Hiver 2019

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Ce cours offre une meilleure compréhension des institutions politiques fédérales et provinciales, envisagées dans une perspective à la fois historique, juridique et sociologique. Y sont abordés les thèmes suivants : l'histoire constitutionnelle, la Constitution et son interprétation par les tribunaux, le fédéralisme, les partis politiques, les élections et les référendums, l'exécutif et le Parlement.

Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse www.distance.ulaval.ca.

Plage horaire

Sur Internet		
-	00h00 à 00h00	Du 14 janv. 2019 au 26 avr. 2019

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=101968>

Coordonnées et disponibilités

Jean-Olivier Roy

Enseignant

DKN-5447

jean-olivier.roy.1@ulaval.ca

Disponibilités

mercredi :

09h00 à 12h00 - [DKN-5447](#) - du 16 janv. 2019 au 8 mai 2019

Gabriel Turmel

Assistant-évaluateur

gabriel.turmel.1@ulaval.ca

François Bourassa

Assistant-évaluateur

francois.bourassa.1@ulaval.ca

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2131 poste 5222

HORAIRE RÉGULIER

DU LUNDI AU JEUDI

De 8h à 12h et de 13h à 21h30

VENDREDI

De 8h à 12h et de 13h à 17h

SAMEDI

De 8h à 12h et de 13h à 16h45

En contactant le soutien informatique, il est possible qu'il vous soit demandé d'utiliser l'application de contrôle à distance, Team Viewer. Si tel est le cas, voici les liens pour exécuter celle-ci :

[Accédez à TeamViewer pour Windows](#)

[Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Sommaire

Description du cours	5
Introduction	5
Buts et objectifs généraux du cours	5
Contenu du cours	5
Approche pédagogique	5
Démarche d'apprentissage	6
Mode d'encadrement	6
Charge de travail et calendrier	6
Feuille de route	6
Évaluations et résultats	7
Liste des évaluations	7
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	8
Travail de session	8
Examen final	9
Fondements constitutionnels, historiques et identitaires du Canada	10
Genèse et évolution du fédéralisme	10
Le Canada après 1982	10
Évolution sociopolitique du Québec depuis 1960	10
Autonomie autochtone et fédéralisme des traités	11
Le pouvoir législatif canadien	11
Le pouvoir exécutif canadien	11
Le système électoral	11
Les partis politiques	11
La magistrature	12
Les groupes d'intérêt	12
Les fonctionnaires	12
Fédéralisme exécutif et relations intergouvernementales	12
Barème de conversion	13
Règlements et politiques institutionnels	13
Gestion des délais	14
Évaluation de l'enseignement	14
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	14
Inscription pour le lieu d'examen	14
Répartition de l'évaluation	15
Auto-évaluation formative	15
Matériel didactique	15
Liste du matériel obligatoire	15
Spécifications technologiques	15

Bibliographie et annexes 16
Bibliographie 16

Description du cours

Introduction

Ce cours de trois crédits porte sur l'étude des principaux facteurs qui marquent l'évolution des régimes politiques canadiens et québécois. Les différents thèmes abordés permettront une compréhension des fondements sociaux, historiques, constitutionnels et politiques qui ont contribué au développement de nos institutions politiques.

De façon plus spécifique, le cours permettra de cerner ces institutions politiques dans leurs composantes gouvernementale, législative, administrative et judiciaire. En expliquant leur fonctionnement, il sera possible d'illustrer les points de convergence et de divergence entre les systèmes canadiens et québécois. Dans la même veine, ce cours permettra une meilleure compréhension du rôle occupé par les principaux acteurs de notre système démocratique.

Le cours s'adresse d'abord aux personnes désireuses de bien comprendre les fondements et le fonctionnement des institutions politiques canadiennes et québécoises. S'il s'inscrit au départ dans le cadre du programme de certificat en science politique, ce cours s'avère incontournable pour pouvoir ensuite approfondir la dynamique de la vie politique canadienne et québécoise.

Ce « guide d'étude » a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il définit, en quelque sorte, un mode d'emploi, non seulement pour le matériel didactique du cours, mais aussi pour le cheminement que vous devez suivre et les différentes exigences auxquelles vous devez répondre.

Nous remercions le professeur Guy Laforest, qui fut responsable du cours les années précédentes, et dont le travail fut extrêmement utile pour monter ce cours.

Bonne lecture et bon cours !

Buts et objectifs généraux du cours

Le but de ce cours est de se familiariser avec le fonctionnement et les principaux acteurs des systèmes politiques canadien et québécois. Plus spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant ou l'étudiante sera en mesure :

- d'expliquer le fonctionnement des institutions politiques canadiennes et québécoises ;
- de cerner le rôle et les pouvoirs des principaux acteurs politiques présents au Québec et au Canada;
- de discuter des fondements sociaux, démographiques et politiques qui contribuent à l'évolution des systèmes démocratiques canadien et québécois ;
- d'analyser les éléments de convergence et de divergence présents entre les institutions politiques québécoises et canadiennes

Contenu du cours

La matière du cours se divise en 3 volets, subdivisés en 13 modules, à raison d'un par semaine. Les volets portent sur :

- 1) les origines, les principes et l'évolution des institutions politiques canadienne et québécoise (modules 1 à 5);
- 2) le rôle et le fonctionnement de ces institutions (modules 6 à 8);
- 3) les principaux acteurs politiques au Canada et au Québec (modules 9 à 13).

Le premier volet regroupe donc les modules portant sur les fondements historiques, politiques, constitutionnels et sociaux du Canada et du Québec. En bref, ce volet permettra à l'étudiant ou à l'étudiante de comprendre le contexte dans lequel s'enracinent les institutions politiques d'ici. Le deuxième volet permettra à l'étudiant ou à l'étudiante d'expliquer le fonctionnement de nos institutions politiques. Enfin, le troisième volet lui permettra de saisir le rôle et les pouvoirs exercés par les principaux acteurs politiques qui en assurent le fonctionnement.

Approche pédagogique

Ce cours est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance. Le matériel didactique et la formule utilisée vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage autonome. Vous pouvez ainsi gérer votre temps d'étude et prendre en charge votre formation.

Toutefois, cette prise en charge est soutenue par l'enseignant, pendant toute la session. Sa tâche est de vous faciliter les conditions d'apprentissage et de vous aider dans votre démarche, de façon à ce que vous atteigniez les objectifs du cours. Vous pouvez communiquer avec l'enseignant via le forum, pour les questions d'intérêt général qui pourraient également intéresser vos collègues, ou par le courrier électronique pour les questions plus spécifiques à votre situation.

Démarche d'apprentissage

Pour vous aider à améliorer vos stratégies d'apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, nous formulons ici quelques suggestions.

Chaque module comprend une activité d'intégration ainsi que des exercices d'auto-évaluation. Après une première lecture attentive des textes, nous vous conseillons d'en faire une deuxième dans le but de résoudre les exercices proposés et de saisir la portée des activités d'intégration prévues. L'effort de formuler par écrit vos réponses, lors des activités d'intégration, vous permettra de mieux juger des connaissances acquises et des éventuelles lacunes dans l'apprentissage du contenu.

Pour ce qui est de l'auto-évaluation, les solutions sont fournies de façon à ce que vous puissiez vérifier le niveau d'acquisition de vos connaissances et de compréhension de la matière. La meilleure façon d'apprendre est d'essayer de répondre en faisant appel à vos propres connaissances et en retournant au besoin dans le contenu pour découvrir vous-même la solution. Vous retirerez plus de satisfaction à confronter votre réponse à celle du corrigé si vous investissez les efforts requis.

Pour vous aider quant aux normes de présentation des travaux en vigueur, consultez le guide de présentation des travaux étudiants disponible ici :



[Guide pour la présentation des travaux écrits.](#)

Mode d'encadrement

Hormis les échéances relatives aux évaluations, le calendrier proposé au tableau 1 est adaptable selon vos disponibilités pendant les semaines du trimestre. En effet, la formule d'enseignement à distance vous permet d'apprendre à votre rythme; toutefois, nous vous recommandons d'adopter un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session. La personne inscrite reste bien sûr la seule gestionnaire de son temps, mais elle s'engage à remettre les travaux notés aux moments prescrits.

Vous pourrez bénéficier d'une rétroaction de l'enseignant ou de l'auxiliaire d'enseignement durant tout votre cheminement, principalement par la voie du *courrier électronique*.

Il est important de prendre conscience que la réponse aux questions posées par courrier électronique ne sera pas instantanée. Dans ce cours, l'enseignant (ou les assistants, pour les questions spécifiques à la correction) répondront à leur courrier au moins deux fois par semaine. Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et commentaires (ex. : spécifiez les noms des documents et les pages référées).

Si vous considérez que vos questions sont d'intérêt général, nous vous recommandons fortement de poster celles-ci sur le *forum*, où l'enseignant et les autres étudiants pourront intervenir, faisant du forum un lieu d'échange.

Charge de travail et calendrier

Ce cours de trois crédits est offert à distance sur une session de 15 semaines. La somme de travail exigée pour l'étude des modules et la réalisation des évaluations est de 135 heures par session. En moyenne, la charge de travail hebdomadaire est donc d'environ 9 heures. À moins d'indication contraire, les chapitres à lire proviennent du manuel obligatoire *Le parlementarisme canadien*, 6e édition, 2017. La liste des lectures obligatoires est disponible sous l'onglet "bibliographie".

Par ailleurs, notez qu'une activité d'intégration est proposée à chaque module. Parmi les activités d'intégration offertes, vous devrez sélectionner celles sur lesquelles vous vous appuyerez pour effectuer vos interventions. Vous effectuerez ainsi 10 interventions sur une possibilité de 13 activités d'intégration. Vous décidez par vous-mêmes ces 10 interventions que vous complèterez par la voie du lien publié à cet effet à chaque semaine dans les feuilles de route hebdomadaires.

L'évaluation liée aux activités d'intégration se déroule en temps réel. Elle débute le lundi de chaque semaine à 08:30 heures du matin et se termine le lundi suivant à 08:29 du matin.

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Module 1 - Fondements constitutionnels, historiques et identitaires du Canada	14 janv. 2019
Module 2 - Genèse et évolution du fédéralisme	21 janv. 2019
Module 3 - Le Canada après 1982	28 janv. 2019
Module 4 - Évolution sociopolitique du Québec depuis 1960	4 févr. 2019
Module 5 - Autonomie autochtone et fédéralisme des traités	11 févr. 2019
Module 6 - Le pouvoir législatif canadien	18 févr. 2019
Module 7 - Le pouvoir exécutif canadien	25 févr. 2019
Semaine de lecture	4 mars 2019
Module 8 - Le système électoral	11 mars 2019
Module 9 - Les partis politiques	18 mars 2019
Module 10 - La magistrature	25 mars 2019
Module 11 - Les groupes d'intérêt	1 avr. 2019
Module 12 - Les fonctionnaires	8 avr. 2019
Module 13 - Fédéralisme exécutif, relations intergouvernementales et conclusion du cours	15 avr. 2019
Examen final-Informations	

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Travail de session	Dû le 22 mars 2019 à 23h59	Individuel	30 %
Examen final	Le 2 mai 2019 de 18h30 à 21h30	Individuel	40 %
Activités d'intégration (10 meilleures évaluations de ce regroupement)			30 %
Fondements constitutionnels, historiques et identitaires du Canada	Du 14 janv. 2019 à 08h30 au 21 janv. 2019 à 08h29	Individuel	---
Genèse et évolution du fédéralisme	Du 21 janv. 2019 à 08h30 au 28 janv. 2019 à 08h29	Individuel	---
Le Canada après 1982	Du 28 janv. 2019 à 08h30 au 4 févr. 2019 à 08h29	Individuel	---
Évolution sociopolitique du Québec depuis 1960	Du 4 févr. 2019 à 08h30 au 11 févr. 2019 à 08h29	Individuel	---
Autonomie autochtone et fédéralisme des traités	Du 11 févr. 2019 à 08h30 au 18 févr. 2019 à 08h29	Individuel	---

Le pouvoir législatif canadien	Du 18 févr. 2019 à 08h30 au 25 févr. 2019 à 08h29	Individuel	---
Le pouvoir exécutif canadien	Du 25 févr. 2019 à 08h30 au 4 mars 2019 à 08h29	Individuel	---
Le système électoral	Du 11 mars 2019 à 08h30 au 18 mars 2019 à 08h29	Individuel	---
Les partis politiques	Du 18 mars 2019 à 08h30 au 25 mars 2019 à 08h29	Individuel	---
La magistrature	Du 25 mars 2019 à 08h30 au 1 avr. 2019 à 08h29	Individuel	---
Les groupes d'intérêt	Du 1 avr. 2019 à 08h30 au 8 avr. 2019 à 08h29	Individuel	---
Les fonctionnaires	Du 8 avr. 2019 à 08h30 au 15 avr. 2019 à 08h29	Individuel	---
Fédéralisme exécutif et relations intergouvernementales	Du 15 avr. 2019 à 08h30 au 22 avr. 2019 à 08h29	Individuel	---

L'activité d'intégration s'effectue de manière hebdomadaire. Sur la possibilité de 13 semaines, il sera de votre responsabilité de nous envoyer 10 commentaires.

Voici les informations pertinentes pour les activités d'intégration:

- corrigées chacune sur 100 points, les critères d'évaluation sont dans le tableau ci-bas;
- pondération : 3% par intervention jusqu'à concurrence de 10 interventions ;
- pour être jugée recevable sur le plan de l'évaluation, une intervention devra être pertinente en lien avec le thème de l'activité d'intégration de la semaine et éviter toute redondance ;
- le français devra être correct et les propos devront être respectueux ;
- le commentaire devra inclure un **minimum de 150 mots** et se limiter à un **maximum de 300 mots** ;
- le commentaire devra être effectué avant l'échéance prescrite au calendrier ;
- vous n'avez qu'une tentative pour répondre à l'activité d'intégration. Une fois envoyée, votre réponse est définitive. Afin de vous assurer de la qualité de cette réponse, il vous est conseillé d'écrire et de relire cette réponse dans un document brouillon (ex : Word) pour ensuite inscrire cette réponse dans le véritable fichier à envoyer.

Critères d'évaluation des activités d'intégration

Pertinence de la réponse	25
Cohérence	25
Capacité à mobiliser les ressources (auteurs, textes, concepts)	50

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Travail de session

Date de remise : 22 mars 2019 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Introduction	10
Logique et cohérence de l'argumentation	20

Compréhension de la matière du cours	30
Usage approprié des concepts	10
Conclusion	10
Références (présentation, pertinence, diversité)	20

Remise de l'évaluation :

Directives de l'évaluation :

Boîte de dépôt

À remettre le 22 mars **au plus tard à 23h59**, par l'outil de dépôt des travaux sur le portail des cours. Ce travail représente 30% de la note finale. *La remise du travail après le délai prévu entraînera l'application d'une pénalité de 10 % par jour de retard.*

Le travail de session prendra la forme d'un essai, d'environ 10 pages (excluant la page titre et la bibliographie), à double interligne.

Trois sujets seront proposés par l'enseignant, à la semaine 2, parmi lesquels l'étudiant devra en choisir un.

Le travail devra être présenté selon le Guide, disponible ici :



[Guide de présentation matérielle des travaux.](#)

Pour cette évaluation, les fautes d'orthographe seront pénalisées, à raison de 0,5 point par fautes, jusqu'à concurrence de 10 points.

La remise du travail se fera dans la boîte de dépôt prévue à cet effet, sur le site du cours. Le travail sera déposé en **format word**, de façon à faciliter l'ajout de commentaires. Au moment du dépôt, nous vous remercions de renommer votre document avec votre nom de famille et prénom, de la façon suivante :

Ex. Marchand, Mathieu.docx

Examen final

Date : Le 2 mai 2019 de 18h30 à 21h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 40 %

Remise de l'évaluation : À déterminer.

Université Laval et dans des lieux appropriés pour personnes de l'extérieur de Québec

Directives de l'évaluation :

Un **examen final sous surveillance** en salle, comptant pour 40 % de la note finale. Afin de bien se préparer à cet examen, il importe de tenir compte des consignes suivantes :

- il s'agira d'un examen supervisé en salle ;
- l'endroit vous sera communiqué dans les semaines qui précèdent l'examen ;
- il n'existe aucune possibilité de report de l'examen final ;
- avoir en main une pièce d'identité avec photo ;
- l'examen final sous surveillance porte sur toute la matière du cours ;
- l'utilisation de notes de cours sera interdite ;
- les questions porteront sur des notions présentées dans le cadre des lectures obligatoires, du texte de chacun des modules, des capsules vidéos, de la section "nouvelles" et des échanges sur le forum ;
- même s'il n'y aura pas de questions à choix multiples, une révision des exercices d'auto-évaluation s'avérera utile dans la mesure où les notions qui y sont abordées influenceront la formulation des questions ;
- il sera constitué de 10 questions à court développement (maximum 100 mots par réponse). Soyez donc clairs et concis dans la formulation de vos réponses.

Chaque question, qui vaudra 10 points (pour un total de 100 points) sera corrigée selon les critères suivants :

Pertinence de la réponse	2
Cohérence de la démonstration ou de l'argumentation	2
Compréhension de la matière, capacité à mobiliser les ressources du cours	6

Il est impératif que les étudiants résidant à plus de 100 kilomètres de la ville de Québec remplissent le formulaire d'inscription déterminant le lieu de leur examen prévu en salle à l'adresse www.distance.ulaval.ca/lieu_examen. Vous recevrez par courriel (à votre adresse de l'Université Laval) un avis de convocation environ trois semaines avant la tenue de l'examen. Cet avis sera également disponible sur le site du Bureau de la formation à distance à l'adresse: www.distance.ulaval.ca.

Fondements constitutionnels, historiques et identitaires du Canada

Titre du questionnaire :	Fondements constitutionnels, historiques et identitaires du Canada
Période de disponibilité :	Du 14 janv. 2019 à 08h30 au 21 janv. 2019 à 08h29
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement <i>Activités d'intégration</i> qui est basé sur la règle d'attribution <i>Conserver les 10 meilleures évaluations du regroupement</i> . La pondération de ce regroupement est de 30 % de la session.

Genèse et évolution du fédéralisme

Titre du questionnaire :	Genèse et évolution du fédéralisme
Période de disponibilité :	Du 21 janv. 2019 à 08h30 au 28 janv. 2019 à 08h29
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement <i>Activités d'intégration</i> qui est basé sur la règle d'attribution <i>Conserver les 10 meilleures évaluations du regroupement</i> . La pondération de ce regroupement est de 30 % de la session.

Le Canada après 1982

Titre du questionnaire :	Le Canada après 1982
Période de disponibilité :	Du 28 janv. 2019 à 08h30 au 4 févr. 2019 à 08h29
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement <i>Activités d'intégration</i> qui est basé sur la règle d'attribution <i>Conserver les 10 meilleures évaluations du regroupement</i> . La pondération de ce regroupement est de 30 % de la session.

Évolution sociopolitique du Québec depuis 1960

Titre du questionnaire :	Évolution sociopolitique du Québec depuis 1960
--------------------------	--

Période de disponibilité : Du 4 févr. 2019 à 08h30 au 11 févr. 2019 à 08h29
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel
Pondération : Cette évaluation fait partie du regroupement *Activités d'intégration* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 10 meilleures évaluations du regroupement* . La pondération de ce regroupement est de 30 % de la session.

Autonomie autochtone et fédéralisme des traités

Titre du questionnaire : [Autonomie autochtone et fédéralisme des traités](#)
Période de disponibilité : Du 11 févr. 2019 à 08h30 au 18 févr. 2019 à 08h29
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel
Pondération : Cette évaluation fait partie du regroupement *Activités d'intégration* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 10 meilleures évaluations du regroupement* . La pondération de ce regroupement est de 30 % de la session.

Le pouvoir législatif canadien

Titre du questionnaire : [Le pouvoir législatif canadien](#)
Période de disponibilité : Du 18 févr. 2019 à 08h30 au 25 févr. 2019 à 08h29
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel
Pondération : Cette évaluation fait partie du regroupement *Activités d'intégration* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 10 meilleures évaluations du regroupement* . La pondération de ce regroupement est de 30 % de la session.

Le pouvoir exécutif canadien

Titre du questionnaire : [Le pouvoir exécutif canadien](#)
Période de disponibilité : Du 25 févr. 2019 à 08h30 au 4 mars 2019 à 08h29
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel
Pondération : Cette évaluation fait partie du regroupement *Activités d'intégration* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 10 meilleures évaluations du regroupement* . La pondération de ce regroupement est de 30 % de la session.

Le système électoral

Titre du questionnaire : [Le système électoral](#)
Période de disponibilité : Du 11 mars 2019 à 08h30 au 18 mars 2019 à 08h29
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel
Pondération : Cette évaluation fait partie du regroupement *Activités d'intégration* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 10 meilleures évaluations du regroupement* . La pondération de ce regroupement est de 30 % de la session.

Les partis politiques

Titre du questionnaire :	Les partis politiques
Période de disponibilité :	Du 18 mars 2019 à 08h30 au 25 mars 2019 à 08h29
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement <i>Activités d'intégration</i> qui est basé sur la règle d'attribution <i>Conserver les 10 meilleures évaluations du regroupement</i> . La pondération de ce regroupement est de 30 % de la session.

La magistrature

Titre du questionnaire :	La magistrature
Période de disponibilité :	Du 25 mars 2019 à 08h30 au 1 avr. 2019 à 08h29
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement <i>Activités d'intégration</i> qui est basé sur la règle d'attribution <i>Conserver les 10 meilleures évaluations du regroupement</i> . La pondération de ce regroupement est de 30 % de la session.

Les groupes d'intérêt

Titre du questionnaire :	Les groupes d'intérêt
Période de disponibilité :	Du 1 avr. 2019 à 08h30 au 8 avr. 2019 à 08h29
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement <i>Activités d'intégration</i> qui est basé sur la règle d'attribution <i>Conserver les 10 meilleures évaluations du regroupement</i> . La pondération de ce regroupement est de 30 % de la session.

Les fonctionnaires

Titre du questionnaire :	Les fonctionnaires
Période de disponibilité :	Du 8 avr. 2019 à 08h30 au 15 avr. 2019 à 08h29
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement <i>Activités d'intégration</i> qui est basé sur la règle d'attribution <i>Conserver les 10 meilleures évaluations du regroupement</i> . La pondération de ce regroupement est de 30 % de la session.

Fédéralisme exécutif et relations intergouvernementales

Titre du questionnaire :	Fédéralisme exécutif et relations intergouvernementales
Période de disponibilité :	Du 15 avr. 2019 à 08h30 au 22 avr. 2019 à 08h29
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement <i>Activités d'intégration</i> qui est basé sur la règle d'attribution <i>Conserver les 10 meilleures évaluations du regroupement</i> . La pondération de ce

regroupement est de 30 % de la session.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants.

Consultez la politique à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/politique-formation-distance>

Gestion des délais

Le cheminement d'apprentissage proposé au calendrier doit être respecté dans la mesure du possible. Cependant, il est entendu que certaines circonstances exceptionnelles peuvent empêcher l'étudiant ou l'étudiante de remettre les travaux notés dans les délais prescrits. Dans ce cas, une demande écrite doit parvenir au tuteur ou à la tutrice avant la semaine proposée pour l'envoi de la dernière évaluation notée. Si la demande est acceptée, l'étudiant ou l'étudiante se verra accorder une cote Z (note retardée à la demande de l'étudiant ou de l'étudiante) qui sera convertie en cote définitive (voir le barème plus haut) à l'expiration du délai prescrit.

La remise du travail long après le délai prévu entraînera l'application d'une pénalité de 10 % par jour de retard. La remise d'une activité d'intégration après l'heure permise sera refusée.

Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours, la faculté procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses buts. Durant la semaine précédant les examens de fin de session, vous aurez accès à la section d'évaluation de votre cours. Vous pourrez y accéder à partir de la page d'accueil du site "le portail des cours". Vous aurez jusqu'au début de la prochaine session pour y répondre. Votre participation permettra d'améliorer ce cours de formation à distance. **Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.**

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent contacter leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement pour la réalisation du cours ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Pour les étudiants qui réaliseront leurs examens à l'extérieur du campus, il est également important de contacter le Bureau de soutien à l'enseignement à l'adresse accommodement@bse.ulaval.ca afin que les mesures d'accommodement soient mises en place adéquatement sur les lieux d'examen.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Inscription pour le lieu d'examen

Aux étudiants résidant, durant leurs études, à plus de 100 km de la ville de Québec : inscription obligatoire pour le lieu d'examen.

Les étudiants résidant, durant leurs études, à plus de 100 km de la ville de Québec doivent procéder à l'[inscription pour le lieu d'examen](#) . Si le cheminement de votre cours ne prévoit pas d'examens en salle, ou si vous prévoyez passer votre examen à Québec, vous

n'avez évidemment pas à vous inscrire pour le lieu d'examen. Il est entendu que l'étudiant résidant au Québec doit passer ses examens au Québec.

Si vous omettez de vous inscrire, il nous est impossible de savoir à quel endroit nous devons expédier votre questionnaire d'examen; le cas échéant, vous devrez alors passer votre examen à Québec.

Si votre inscription est effectuée après la date limite, il nous est impossible de garantir que vous puissiez passer votre examen dans votre région.

Répartition de l'évaluation

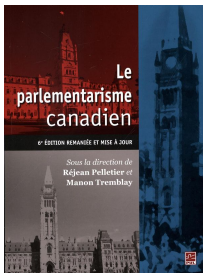
Ces éléments visent à vérifier l'acquisition de vos connaissances, votre compétence à appliquer et à transférer les notions étudiées à des situations concrètes. Le français utilisé dans vos travaux doit être correct. Si ce n'est pas le cas, vous pourrez perdre jusqu'à un maximum de 10 % de vos points. Vous devez obligatoirement réaliser et retourner aux dates prévues les exercices notés et passer l'examen final sous surveillance. Pour les fins de ce cours, vous devrez effectuer 3 types d'exercices notés.

Auto-évaluation formative

L'auto-évaluation n'est pas notée. Elle est présentée sous forme de questions à répondre à chaque module. L'auto-évaluation met l'accent sur les points les plus importants de la matière. Le corrigé des exercices est disponible, mais nous vous recommandons de le consulter après avoir complété sérieusement les exercices. Ces exercices vous préparent, sur le plan des connaissances de base, à l'examen final. La formule de cet examen final sera différente des exercices de l'auto-évaluation. Elle reposera sur des questions à développement. Veuillez noter que les exercices de l'auto-évaluation s'avèreront cependant utiles dans la préparation de votre examen final. En effet, les connaissances de base qui s'y retrouvent inspireront la rédaction des questions ouvertes présentées lors de l'examen final en salle.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire






Le parlementarisme canadien (6e édition)
Auteur : PELLETIER , Réjean et Manon TREMBLAY
(dir.)
Éditeur : édition revue et augmentée (Québec , 2017)
ISBN : 9782763732640

Notez qu'il est essentiel de se procurer la sixième édition du manuel obligatoire, puisque des changements importants ont été apportés depuis la parution des éditions précédentes.

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#) 
- [Mozilla Firefox](#) 
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#) 

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#) 
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#) 

Bibliographie et annexes


Bibliographie

Liste des lectures obligatoires

Semaine 1-Fondements constitutionnels, historiques et identitaires du Canada

ROCHER, François et Guy LAFOREST, « Les fondements historiques et politiques du régime politique canadien », dans Réjean Pelletier et Manon Tremblay (dir), *Le parlementarisme canadien*, 6e édition, Ste-Foy, PUL, 2017, pp. 9-35.

Ou, en version électronique (exceptionnellement pour les chapitres 1 et 2)

 [ROCHER, François et Guy LAFOREST, « Les fondements historiques et politiques du régime politique canadien », dans Réjean Pelletier et Manon Tremblay \(dir\), *Le parlementarisme canadien*, 6e édition, Ste-Foy, PUL, 2017, pp. 9-35.](#)

Semaine 2-Genèse et évolution du fédéralisme

PELLETIER, Réjean, « Constitution et fédéralisme » dans Réjean Pelletier et Manon Tremblay (dir), *Le parlementarisme canadien*, 6e édition, Québec, PUL, 2017, pp. 37-70.


Ou, en version électronique (exceptionnellement pour les chapitres 1 et 2)

 [PELLETIER, Réjean, « Constitution et fédéralisme » dans Réjean Pelletier et Manon Tremblay \(dir\), *Le parlementarisme canadien*, 6e édition, Québec, PUL, 2017, pp. 37-70.](#)


Semaine 3-Le Canada après 1982

WOEHLING, José, « La Charte canadienne des droits et libertés et ses répercussions sur la vie politique » dans Réjean Pelletier et Manon Tremblay (dir), *Le parlementarisme canadien*, Québec, PUL, 2017, pp. 71-94.

Semaine 4-Évolution sociopolitique du Québec depuis 1960

 [GAGNON, Alain-G., «Les cinq visages du Québec», dans GAGNON, Alain-G., avec la participation de David Sanschagrin, *La politique québécoise et canadienne, une approche pluraliste*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014, p.87-108.](#)

Semaine 5-Autonomie autochtone et fédéralisme des traités

LEPAGE, Pierre, 2009, *Mythes et réalités sur les peuples autochtones*, 2e édition, chapitres 1 à 5, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, Québec, en ligne, <http://www.cdpedj.qc.ca/publications/Mythes-Realites.pdf>  (page consultée le 14 décembre 2018).

Semaine 6-Le pouvoir législatif canadien

MONTIGNY, Eric et Réjean PELLETIER, « *Le pouvoir législatif : le sénat et la chambre des communes* », dans PELLETIER, Réjean et Manon TREMBLAY (dir), *Le parlementarisme canadien*, 6e édition, Québec, PUL, 2017, pp. 209-236.

Semaine 7-Le pouvoir exécutif canadien

MASSICOTTE, Louis, « Le pouvoir exécutif : la monarchie, le premier ministre et les ministres » dans Réjean Pelletier et Manon Tremblay (dir), *Le parlementarisme canadien*, 6e édition, Québec, PUL, 2017, pp. 237-263.

Semaine 8-Le système électoral

TREMBLAY, Manon, « Le système électoral et les comportements électoraux » dans PELLETIER, Réjean et Manon TREMBLAY (dir), *Le parlementarisme canadien*, 6e édition, Québec, PUL, 2017, pp 123-152.

Semaine 9-Les partis politiques

PELLETIER, Réjean et Éric BÉLANGER, « Les partis politiques fédéraux et québécois », dans PELLETIER, Réjean et Manon TREMBLAY (dir), *Le parlementarisme canadien*, 6e édition, Québec, PUL, 2017, pp. 173-207.

GIASSON, Thierry, « Du marketing politique à la science électorale », dans PELLETIER, Réjean et Manon TREMBLAY (dir), *Le parlementarisme canadien*, 6e édition, Québec, PUL, 2017, pp. 153-171.

Semaine 10-La magistrature

TREMBLAY, Guy et Geneviève MOTARD, « Le pouvoir judiciaire et sa nécessaire indépendance », dans PELLETIER, Réjean et Manon TREMBLAY (dir), *Le parlementarisme canadien*, 6e édition, Québec, PUL, 2017, pp. 299-323.

Semaine 11-Les groupes d'intérêt

 HUDON, Raymond, « Les groupes d'intérêt: réalité en mutation et interprétations renouvelées » dans Réjean Pelletier et Manon Tremblay (dir), *Le parlementarisme canadien*, 5e édition, Québec, PUL, 2013, pp.251-300.

Semaine 12-Les fonctionnaires

TELLIER, Geneviève, « Les relations entre le Parlement et l'administration publique » dans PELLETIER, Réjean et Manon TREMBLAY (dir), *Le parlementarisme canadien*, 6e édition, Québec, PUL, 2017, pp. 265-297.

Semaine 13-Fédéralisme exécutif, relations intergouvernementales et conclusion du cours

LAFORST, Guy et Éric MONTIGNY, « Le fédéralisme exécutif : problèmes et actualités », dans Réjean Pelletier et Manon Tremblay (dir), *Le parlementarisme canadien*, 6e édition, Québec, PUL, 2017, pp. 95-122.